

Les Prix d'excellence de l'ACFA 2026

Date limite de soumission : Le jeudi 2 avril 2026

Le Comité reconnaissance de l'ACFA vous invite à lui soumettre les noms de personnes ou de groupes « non organisés » qui œuvrent ou ont œuvré de façon remarquable à l'épanouissement et à la valorisation de la communauté francophone en Alberta.

Tous les individus ou groupes « non organisés » francophones qui manifestent ou qui ont manifesté un attachement exceptionnel à la langue française et aux cultures francophones par leur action et leur travail sont admissibles. Veuillez noter que les personnes ou les groupes ne peuvent pas soumettre leur propre candidature. Lors de ses délibérations, le Comité reconnaissance privilégie l'action bénévole.

Si la candidature est celle d'un employé ou d'une employée, il est important de démontrer clairement de quelle façon l'individu est allé au-delà de ses fonctions. Si un individu ou un groupe a déjà reçu un Prix d'excellence de l'ACFA, il ne peut pas être nommé à nouveau dans la même catégorie. La candidature peut être soumise dans une autre catégorie, mais doit démontrer clairement ce qui a été accompli depuis la réception du dernier prix. De plus, le formulaire de nomination pour les prix d'excellence limite désormais le nombre de catégories à une ou deux par candidature. Il est à noter également que les organismes, associations, institutions, musées et écoles ne sont pas éligibles à recevoir l'un des prix d'excellence de l'ACFA.

Les Prix d'excellence de l'ACFA seront décernés lors du Gala Reconnaissance qui aura lieu le samedi 17 octobre 2026 à Edmonton dans le cadre du Congrès annuel de la francophonie albertaine.

**FORMULAIRE DE NOMINATION
LES PRIX D'EXCELLENCE DE L'ACFA 2026**

PRIX (cochez au maximum une à deux cases)

☐ **Eugène C.-Trottier (Visibilité)**

✓ Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution à la visibilité de la francophonie albertaine.

Critères : Tout individu ou groupe « non organisé » francophone qui de par ses actions et ses parcours a contribué de façon remarquable au rayonnement de la francophonie albertaine à l'échelle locale, provinciale, nationale et/ou internationale, et ce dans différents secteurs.

☐ **Maurice-Lavallée (Éducation)**

✓ Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution au domaine de l'éducation en français en Alberta.

Critères : Tout individu ou groupe « non organisé » francophone qui de par ses actions et ses parcours a contribué de façon remarquable à l'avancement majeur de l'éducation francophone en Alberta.

☐ **Marguerite-Dentinger (Développement communautaire, culturel et humain)**

✓ Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution au développement communautaire, culturel et humain de la francophonie albertaine que soit dans une région ou un secteur donné, dont l'engagement soutenu, la vision et le leadership ont permis de renforcer la vitalité communautaire, de favoriser la cohésion sociale et de contribuer de manière durable à l'épanouissement de la vie en français en Alberta.

Critères : Tout individu ou groupe « non organisé » francophone qui de par ses actions et ses parcours ont contribué de façon remarquable au développement communautaire, culturel et humain de la francophonie albertaine en démontrant une vision et un leadership assumé.

☐ **Guy-Lacombe (Services à la communauté)**

✓ Ce prix est décerné en reconnaissance d'un dévouement exemplaire au sein de la communauté.

Critères : Tout individu ou groupe « non organisé » francophone qui de par ses actions et ses parcours ont contribué à l'épanouissement de la francophonie albertaine par le biais d'une grande implication bénévole ayant permis un ajout considérable au sein de la communauté dans son ensemble.

☐ **Roger-Motut (Histoire et littérature)**

✓ Ce prix est décerné en reconnaissance de création d'œuvres historiques et littéraires.

Critères : Tout individu ou groupe « non organisé » francophone qui de par ses actions et ses parcours a eu un impact sur l'histoire franco-albertaine par le biais de la création d'une œuvre historique, littéraire ou d'une implication marquée dans un secteur associé à ce champ d'expertise comme la muséologie, la recherche, etc.

□ **Dr Jean-Paul-Bugeaud (Santé et bien-être)**

✓ Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution dans le domaine de la santé en français et du bien-être.

Critères : Tout individu ou groupe « non organisé » francophone qui de par ses actions et ses parcours a eu un impact sur les services de santé en français et le bien-être de la francophonie albertaine.

□ **Pierre-Bergeron (Jeunesse)**

✓ Ce prix est décerné en reconnaissance d'une contribution dans le domaine de la jeunesse.

Critères : Tout individu ou groupe « non organisé » francophone qui de par ses actions et ses parcours a eu un impact sur la jeunesse franco-albertaine. L'individu ou le groupe « non organisé » sont reconnus pour avoir démontré un sens élevé de leadership, avoir développé des initiatives auprès des jeunes, avoir partagé un sens identitaire et une fierté francophone. L'individu ou le groupe « non organisé » doivent être reconnus comme des modèles pour les jeunes.

□ **Dulari-Prithipaul (Immigration)**

✓ Ce prix récompense les actions d'une personne immigrante ou d'un groupe de personnes immigrantes au sein de la communauté francophone de l'Alberta.

Critères : Tout individu ou groupe « non organisé » immigrant francophone qui par ses actions et ses parcours a eu un impact positif au sein de la communauté francophone de l'Alberta et a favorisé l'épanouissement et l'intégration des nouveaux arrivants. Il ou elle a facilité la création d'un lien d'attachement francophone avec la communauté d'accueil.

□ **Prix Maître Denis-Noël (Engagement professionnel)**

✓ Ce prix reconnaît l'engagement d'un individu comme professionnel dans la communauté qui est allé au-delà de ses fonctions rémunérées.

Critères : Tout employé francophone œuvrant dans le milieu communautaire et qui fait rayonner son organisation au-delà des attentes, a un impact positif sur son équipe et sur ses collaborateurs, qui de par son engagement exemplaire a posé des actions et suivi un parcours qui a contribué de façon remarquable au développement de la francophonie.

INFORMATION PERSONNELLE

Nom de la personne ou du groupe nominé :

Employé ☐ Bénévole ☐

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (résidence) : _____ Tél. (bureau) : _____

Courriel : _____

La personne a-t-elle déjà reçu un prix d'excellence de l'ACFA ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel et en quelle année ?

Parlez-nous de la personne ou du groupe nominé

Les renseignements suivants sont très importants. Ils aideront les membres du Comité reconnaissance à faire leur choix. Faites comme si le comité reconnaissance n'a jamais entendu parler de la candidature. Fournissez le contexte, des exemples concrets, des détails spécifiques et les résultats obtenus en tenant compte des critères d'évaluation ci-dessous :

- **Le rayonnement** - L'effet sur le milieu ou sur la communauté locale, régionale ou nationale, le type et/ou l'utilité des services rendus, l'importance du secteur d'activités.
- **La détermination** - L'action, le bénévolat et/ou le travail ont été maintenus malgré les contraintes et les obstacles rencontrés.
- **La capacité de mobilisation** - La personne est un leader et agit activement pour mobiliser tant les ressources humaines que matérielles et financières afin d'appuyer le développement de la francophonie albertaine.
- **L'engagement personnel et social** - La personne, allant au-delà du profit personnel, a fait preuve d'un haut degré d'engagement envers la francophonie albertaine. Cet élément correspond au nombre d'années de service (bénévole ou employé) de la personne, au nombre d'heures qu'elle y consacre chaque semaine, à la qualité et l'ampleur du travail réalisé.
- **L'innovation communautaire** - La personne a innové dans son geste bénévole ou a contribué de façon originale au maintien d'activités déjà en cours ou à la mise sur pied d'un projet ou à la création d'un service nouveau ou différent de ceux qui existaient déjà.

La personne nommée a-t-elle été membre d'un ou plusieurs organismes ? Si oui, veuillez fournir les renseignements ici-bas concernant chaque organisme.
(Si plus d'un organisme, svp ajoutez des annexes)

Personne-ressource : _____

Courriel :



IMPORTANT : Joindre deux (2) lettres d'appui.

Les lettres d'appui doivent être originales et personnalisées. Elles servent à ajouter de l'information personnelle provenant d'autres sources que le proposeur, en support à la candidature. Les lettres d'appui ne peuvent pas venir de la personne qui propose, ni de l'organisme pour lequel il ou elle travaille.

SOUMETTRE LA CANDIDATURE

Les formulaires de nomination dûment remplis et documents accompagnateurs doivent être reçus au plus tard **jeudi le 2 avril 2026** en version numérique à l'adresse suivante :

Par courriel : f.nabbagui@acfa.ab.ca

DES QUESTIONS ?

Pour toute question en lien avec l'Ordre des sages, veuillez contacter Farah En Nabbagui, adjointe aux affaires publiques à f.nabbagui@acfa.ab.ca.